

Clôture du débat public sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes

La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ propose une nouvelle implantation pour son projet éolien avec une visibilité réduite et l'ouverture du parc à toutes les pêches

Lors de la réunion de clôture du débat public, La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ présente deux nouvelles propositions en faveur de la pêche et de l'insertion paysagère améliorant ainsi le projet « LARGE », privilégié par les acteurs durant le débat public.

Un parc ouvert à toutes les activités de pêche

Répondant aux demandes des pêcheurs, La Compagnie du Vent propose de rendre son projet de parc éolien compatible avec toutes les activités de pêche, y compris la pêche au chalut. Il faudra pour cela aligner les éoliennes dans le sens des courants marins, procéder à un enterrement profond des câbles reliant les éoliennes à un mètre cinquante de profondeur, et mettre au point des modalités de pêche et de navigation adaptées à l'espacement des éoliennes. Un périmètre de sécurité restera interdit à la navigation et à la pêche, à proximité immédiate de chaque éolienne. Ce périmètre constituera une réserve à poissons par la mise en place de récifs artificiels au pied des fondations.

La perte de surface de pêche est ainsi réduite à moins de 1 / 1000^e du territoire de pêche des chalutiers du Tréport au lieu de 5 % dans le projet « Large » initial.

Ces propositions serviront de base de discussion avec les pêcheurs à la suite du débat public et, avec leur accord, seront soumises à l'approbation de la Grande Commission Nautique si La Compagnie du Vent décide de poursuivre son projet.

Un parc éloigné et décalé par rapport aux habitations côtières

Pour répondre aux préoccupations des propriétaires de maisons situées sur le littoral allant du Tréport à la Baie de Somme, La Compagnie du Vent propose de déplacer le parc éolien en mer des Deux Côtes afin de réduire encore son impact visuel. Les caractéristiques de cette nouvelle implantation sont les suivantes :

- Les éoliennes sont décalées vers l'ouest / sud-ouest, et plus au large, de manière à réduire l'angle de vision – et donc l'espace occupé par le parc dans le panorama – d'environ 1/3 depuis les communes du Tréport, de Mers-les-Bains, d'Ault, de Cayeux et du Marquenterre.
- Les éoliennes sont ainsi à l'écart de la route directe qui mène au large depuis le port du Tréport.
- La distance moyenne des éoliennes à la côte passe à 18 kilomètres.
- L'embouchure de la Baie de Somme est désormais située à plus de 25 kilomètres du parc éolien.

Ces deux nouvelles propositions complètent les 12 propositions présentées à mi-débat pour favoriser le développement économique et l'emploi ; la pêche ; le tourisme ; la faune et le respect de la chasse¹. Le débat public initié le 28 avril dernier se termine le 10 septembre 2010. En fonction des enseignements tirés, La Compagnie du Vent décidera de mettre en œuvre le projet modifié, d'y apporter de nouvelles améliorations, ou de l'abandonner.

Producteur d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien autour de cette machine, en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baida.

¹ Voir communiqué du 23 juin 2010 sur <http://www.eoliennes-deux-cotes.com/> ou sur http://www.compagnieduvent.com/news02_2010.html

Aujourd'hui, les parcs en exploitation et à un stade avancé de construction de La Compagnie du Vent représentent une puissance de 220 mégawatts. La société a par ailleurs engagé une diversification prometteuse dans l'énergie solaire.

La Compagnie du Vent est une filiale de GDF SUEZ, un leader mondial de l'énergie, qui détient 56,8 % de ses parts.

Deuxième producteur d'électricité en France, GDF SUEZ dispose d'un parc diversifié de plus de 7 100 MW de puissance installée, composé à plus de 60 % de sources d'énergie renouvelables. En France, GDF SUEZ s'est fixé l'objectif de disposer d'un parc de production de 10 000 MW installés à l'horizon 2013, dont près de 2 000 MW d'origine éolienne.

*Pour plus d'informations sur les parcs éoliens de La Compagnie du Vent : www.compagnieduvent.com,
rubrique Parcs et Projets*

Contact presse La Compagnie du Vent

Isabelle Giudicelli / isabelle.giudicelli@compagnieduvent.com / Tél. : 04 99 52 80 03

www.eoliennes-deux-cotes.com

■ www.compagnieduvent.com ■

Contact presse Agence Open Space

Alexandra Romano / alexandra@openspace.fr / Tél. : 01 47 64 19 80

Valérie Fuchs / vafuchs@wanadoo.fr / Tél. : 01 43 67 94 38

Site dédié au débat public des Deux Côtes : <http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org/>